3 1761 05972993 9

FC
2945
G3C37
1903
c.1
ROBARTS

LA

Peninsule Gaspésienne

ET LA

Colonisation dans les Comtés de Gaspé et de Bonaventure

PAR

L. E. CARUFEL

327821
6. 36.
10.

MONTREAL :
E. H. TELLIER, IMPRIMEUR
1903

LA QUEBEC STEAMSHIP CO.

Limitée.

ROUTE DU ST. LAURENT

Vapeur CAMPANA

DE PREMIERE CLASSE, STRUCTURE EN ACIER, A DOUBLE HELICE

de 1700 tonneaux, - **Capt. L. R. DEMERS.**

Fait un service de tous les 15 jours entre MONTREAL, QUÉBEC, et les ports suivants de GASPÉ :

Ste. Anne des Monts,
Mont Louis,
Grande Vallée,
Rivière au Renard
Grande Grève.
Bassin de Gaspé,
Malbaie,
Pointe St. Pierre,
Percé,
Anse du Cap,
Grande Rivière.

ARRETANT AUSSI A :

Summerside et Charlottetown, I. P. E., et Pictou, N. E.

Le CAMPANA offre un confort de première classe aux passagers de CABINE et d'ENTREPONT.

Pour dates de départs, prix de passages, de fret et autres informations s'adresser à

J. G. BROCK & CIE, Agents,
211 Rue des Commissaires, MONTREAL.

Ou à

A. AHERN, Secrétaire.
QUEBEC STEAMSHIP CO., QUEBEC.

Carte du Comté de Gaspé

LEGENDE : { Chemin de fer existant : .....
" " projeté : ....
Echelle, 6 milles au pouce

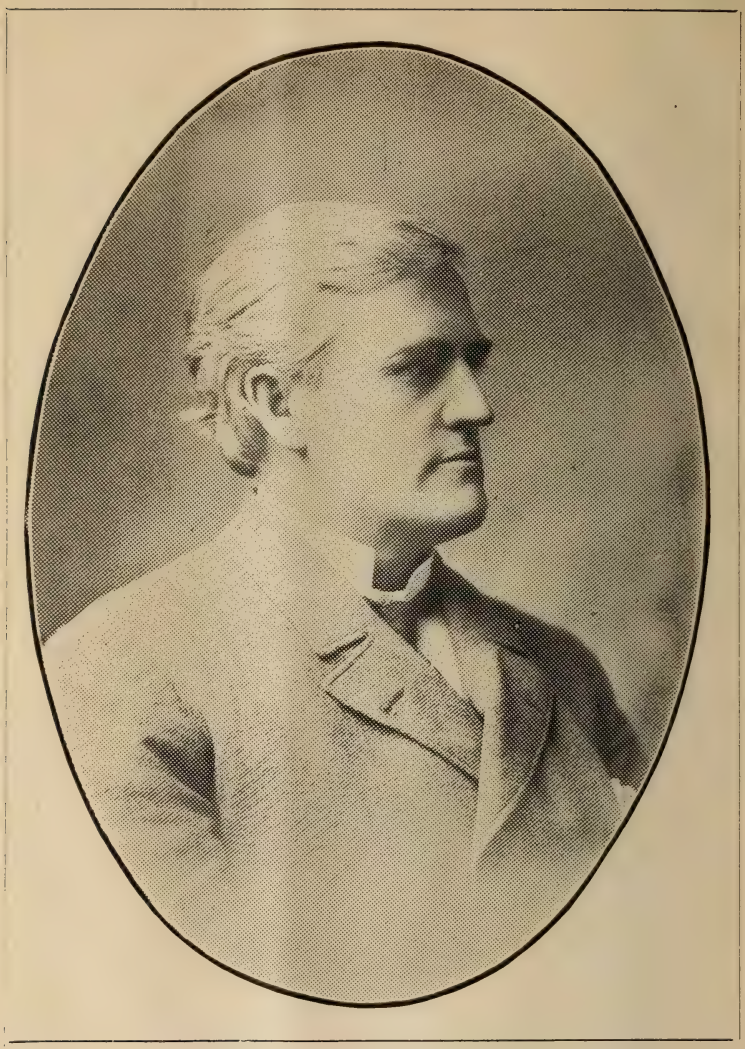

CHARLES MARCIL, Journaliste
Député de Bonaventure au Parlement Fédéral du Canada.

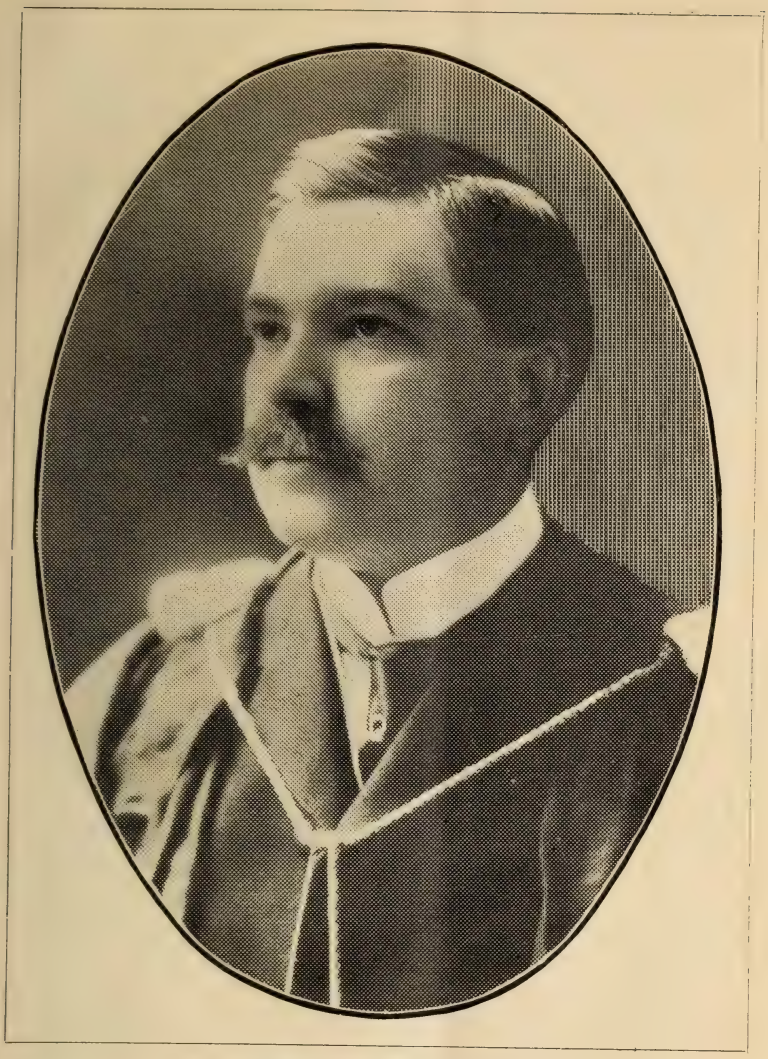

RODOLPHE LEMIEUX, Avocat, C.R.,

Professeur à l'Université Laval. Député de Gaspé
au Parlement Fédéral du Canada.

A Messieurs

RODOLPHE LEMIEUX, C.R.

ET CHARLES MARCIL

Députés de Gaspé et de Bonaventure.

Je dédie cette humble plaquette. Les deux plus jeunes mais non les moins brillants députés fédéraux méritent certes plus d'hommage que celui que je leur offre humblement par cette dédicace. Représentants de deux comtés malheureusement peu connus de nos colonisateurs et de notre population rurale, je sais que l'œuvre qu'ils accomplissent en silence mais avec le plus pur patriotisme est appelée à produire les plus heureux fruits pour la province. Le dévouement à toutes les nobles et belles causes nationales, l'éloquence et la sincérité de ces deux brillants députés des comtés orientaux de notre province, leur activité et l'ardeur qu'ils apportent à la défense de toutes les causes qui touchent à la patrie sont trop connues pour que je me permette de faire ici leur éloge. C'est pourquoi j'ose leur dédier simplement, mais avec respect et admiration, ce travail sur les vastes régions dont ils sont appelés à faire valoir l'importance au point de vue agricole, forestier, industriel, sportif et maritime.

L. E. CARUFEL.

Agent de Colonisation, Montréal.

PREFACE

En publiant cette brochure, bien imparfaite, je l'avoue, je n'ai d'autre but que celui de hâter l'établissement de notre péninsule gaspésienne en lui faisant profiter du mouvement colonisateur qui donne des résultats si prodigieux dans les autres endroits colonisables de la Province de Québec. Pour suppléer à mon insuffisance de connaissances personnelles des lieux, j'ai dû puiser dans les ouvrages publiés par MM. Langelier et Rouillard ainsi que dans les rapports des arpenteurs. Mais, je me propose de rééditer ce travail l'an prochain après avoir fait, dans le cours de l'été qui vient, une étude complète de ce beau pays. Je veux me donner le temps suffisant pour courir ses côtes, pénétrer si possible dans son intérieur, me rendre compte de ses richesses, des aptitudes de ses habitants et des avantages qu'il peut offrir à la colonisation et aux industries diverses. Pour le moment, je me contenterai d'attirer sur lui l'attention du public, et plus tard, je lui ferai faire plus ample connaissance.

L. E. CARUFEL.

LA COLONISATION

DANS LES

COMTES DE GASPÉ ET BONAVENTURE

ET LE

BRILLANT AVENIR DE LA PENINSULE GASPESIENNE

VASTE CHAMP POUR L'AGRICULTURE

Les comtés de Gaspé et de Bonaventure, à cause des moyens de communications qu'ils offrent, sont pour le moment, la partie de la péninsule gaspésienne qui se prête le mieux à un mouvement colonisateur.

Sont particulièrement favorisés sous ce rapport, les centres de population échelonnés sur les côtes de la Baie des Chaleurs et ceux que l'on rencontre depuis là jusqu'au Bassin de Gaspé. La plupart sont munis de quais à eau profonde et possèdent des baies où peuvent mouiller des vaisseaux de gros tonnage dans presque toutes les saisons de l'année.

L'avenir réservé à la Gaspésie s'annonce sous des brillants auspices. On rêve l'établissement prochain d'une ligne de vapeurs océaniques avec un port d'hiver sur ses côtes, ce qui sera le complément des persévérants efforts que font les jeunes et zélés députés de Gaspé et de Bonaventure, MM. Lemieux et Marcil, pour l'avancement de ce beau pays, déjà trop négligé dans le passé.

Avec une navigation qui la rapprochera du marché européen, la Gaspésie verra accourir vers elle les capitaux étrangers; surgiront des industries nouvelles et nombreuses, l'immigrant qui arrive à flot pour occuper nos prinvinces du centre ou nos territoires de l'Ouest, s'arrêtera sur ses côtes comme étant le point le plus rapproché de sa course, et s'y fixera.

Rien ne nous empêcherait alors de choisir nos nouveaux habitants parmi ceux venant des côtes d'Angleterre et de France afin de mettre à profit leur expérience de la vie du littoral. Ils pourraient y installer leurs petites industries et

contribuer par leurs connaissances aux succès des grandes que l'avenir y apportera.

La colonisation, je crois, sera d'un puissant concours à l'accomplissement de ces patriotiques projets, si même, elle n'en est pas le prélude. Elle amènera la création de colonies nouvelles; avec les défrichements, ce sol si fertile, prendra de la valeur; avec l'augmentation des revenus de la ferme arrivera la création d'industries diverses, entre autres, celle du lait qui constitue aujourd'hui le plus gros revenu de nos campagnes.

A cela, on pourrait joindre l'élevage du porc, des moutons, des bêtes à cornes, autant de produits dont le marché est assuré, en attendant que les communications par eau et chemins de fer devenues plus fréquentes aient ouvert un débouché rémunérateur aux céréales.

Le prolongement du chemin de fer jusqu'au Bassin de Gaspé et l'établissement d'un port d'hiver océanique, seront la conséquence immédiate d'une colonisation sagement dirigée. C'est à la colonisation, j'en suis sûr, que la Gaspésie devra l'unique développement de ses immenses richesses naturelles.

La pêche sera toujours un facteur important dans sa marche ascendante. Elle devra nécessairement, elle aussi, donner naissance à des industries nombreuses.

Le climat est des plus favorables aux opérations agricoles. Sur la côte sud de la péninsule, où se fait mieux sentir l'action bienfaisante des rayons solaires, la végétation est d'une activité et d'une énergie extraordinaires, ce qui en fait une des régions des plus avantageuses pour la culture des arbres fruitiers et même de la vigne.

Je suis si convaincu de la grande prospérité qui attend notre territoire gaspésien que je n'hésite à faire un appel pressant; d'abord, au trop plein de nos villes, aux fils de nos vieux cultivateurs et à nos compatriotes des centres manufacturiers des Etats-Unis, puis enfin, à l'immigrant européen. Tous y trouveront leur avantage et celui de leurs enfants. Le Canadien rapatrié, ayant des économies, pourrait mettre au bénéfice de son pays, lui aussi, son expérience acquise à l'étranger. Il est une foule de petites industries qu'il pourrait créer ou faire revivre.

L'habitant de la Gaspésie, presqu'entièrement occupé au métier de la pêche produit si peu qu'il lui faut acheter tout. Il y aurait amplement place pour les petits capitaux dans la fabrication de la chaussure, du vêtement, des articles mobiliers, des instruments aratoires, etc., etc. On ne fabrique rien dans ce beau pays, c'est du moins ce que j'ai constaté. L'industrie

domestique est presque nulle, il y aurait beaucoup d'avantages à la faire revivre. La terre, parce que l'on néglige de lui faire rendre tout ce qu'elle pourrait donner, ne suffit pas aux besoins de la consommation, rien n'empêche cependant que le Gaspésien, qui veut s'occuper d'agriculture vit dans la plus grande aisance.

Inutile d'ajouter, qu'avec une navigation océanique sur ses côtes, la Gaspésie devient la route la plus courte entre les grands centres producteurs du Canada et les ports d'Europe. Aujourd'hui, la richesse nationale, le succès des grandes entreprises, tout est à la remorque de l'abréviation de la distance et de la célérité du service, et, l'immortalité et la fortune sont assurées à celui qui peut procurer à l'homme ces éléments nécessaires à son ambition.

Ceux qui s'occupent actuellement d'une manière sérieuse de l'avenir de la Gaspésie semblent vouloir mettre en pratique cette maxime des temps nouveaux: arriver vite et à peu de frais. Voici qu'une compagnie vient d'obtenir, sous le nom de " Compagnie du Chemin de fer Atlantique, Québec et Occidental", une charte pour la construction d'une route transgaspésienne qui s'étendra du Bassin de Gaspé à Causapscal, sur l'Intercolonial.

Les contrats pour les travaux d'exploration et de localisation de ce chemin ont été signés.

LE TRANSGASPESIEN ET SES NOMBREUX AVANTAGES

Ce futur chemin transgaspésien avec raccordement au chemin de fer de la Baie des Chaleurs par la voie du littoral, sera certainement redevable de son existence au dévouement du député de Gaspé, M. Lemieux, et, c'est déjà grâce à son énergie et à son talent qu'il doit son heureux début.

Il importe de mentionner ici les nombreux avantages que cette voie ferrée peut offrir au développement de la richesse du Canada. Par la route de Gaspé, Liverpool sera rapprochée de Montréal de 21 heures. Toronto y gagnera 24 1-2 heures, New-York 21 1-4, Chicago 37 1-2 et Vancouver 11.

Son parcours du havre de Gaspé au point de raccordement sur l'Intercolonial sera d'environ 140 milles. De là, il se reliera, via le Grand-Tronc et le Pacifique Canadien, aux réseaux de l'Ouest du Canada et des Etats-Unis.

La législature en octroyant la charte a reconnu qu'il n'était pas prudent de continuer à confier à la voie du St-Laurent le transport du vaste commerce du Canada, que la navigation fluviale présente de sérieux dangers, mais que l'existence, à l'entrée du St-Laurent, d'un havre intérieur naturel, le plus grand et le plus sûr du monde, peut résoudre le problème du commerce futur d'exportation du pays.

Le golfe Saint-Laurent étant navigable à toutes saisons, il est évident que le port de Gaspé, comme clef du trafic du St-Laurent, offre les plus grands avantages par sa position géographique vu qu'il est plus près des grands centres du Canada qu'Halifax ou Sidney, N. E.

Afin de conserver pour nos voies ferrées canadiennes le trafic qui actuellement suit la route des ports américains, il est de la plus grande importance que ce splendide havre soit soudé aux chemins de fer qui desservent les grandes villes du Canada. Pour arriver à cette fin, il faut absolument bâtir ce chaînon de raccordement qui reliera Gaspé aux grands réseaux de l'Ouest.

L'immense plateau intérieur que parcourera le transgaspésien, d'après des opinions géologiques bien établies, n'offre aucune difficulté de construction.

LA VOIE LA PLUS COURTE POUR LES GRAINS DE L'OUEST

Comme moyen de transit et de trafic interprovincial, ce chemin est d'absolue nécessité. Il sera la voie courte vers les ports de mer que prendront les grains de l'Ouest, et Parry Sound, qui se rattache à la navigation entière des grands lacs, ne sera plus qu'à six jours de Liverpool.

Il sera un débouché important pour les marchés de Québec, Montréal, Toronto, Winnipeg et l'Ouest et assurera l'écoulement des produits de la péninsule gaspésienne dont les richesses agricoles, minérales et forestières sont incontestablement considérables.

Pratiquement, à l'heure actuelle, ce sont les Etats-Unis qui ont le monopole du transport de tout ce que nous produisons. Tous nos grains du Nord-Ouest prennent la route de Buffalo parce que la navigation des grands lacs se maintient plus longtemps que celle des rivières et des canaux.

TRAFIC CONSIDERABLE ET PROMPT SERVICE DES MALLES

On ne saurait trop proclamer les avantages naturels de la nouvelle route de Gaspé qui commandera un immense trafic; elle sera la sortie et l'entrée d'un commerce considérable, la voie la plus courte pour le transport des malles de l'Ouest. Pour l'expédition du bétail et des grains, le Port de Gaspé est admirablement situé. Il épargnera au bétail la longue descente du Saint-Laurent.

LE CHEMIN DE FER ET LE HAVRE

L'immense havre naturel de Gaspé, situé à l'embouchure du Saint-Laurent, a 18 milles de profondeur et 4 de largeur et forme, à son extrémité intérieure par le confluent de deux grandes rivières, un bassin des plus précieux. La profondeur de l'eau du havre et du bassin est suffisante pour accommoder des vaisseaux du plus gros tonnage. Les côtes sont tout-à-fait propices à l'érection de chantiers de construction, de quais, etc. Ce havre est absolument à l'abri des vents du golfe et hors de doute, de tous les ports de l'Est canadien, le plus facile d'accès aux gros vaisseaux.

Le Bassin de Gaspé est navigable dix mois de l'année et au moyen de vaisseaux brise-glace, on pourrait le tenir ouvert toute l'année, à peu de frais. On en a déjà fait l'expérience avec succès.

UN ENCOURAGEMENT POUR L'INDUSTRIE MARITIME SUR L'ATLANTIQUE

Personne n'ignore que dans la Gaspésie abondent les bois qui entrent particulièrement dans la confection des navires océaniques et que les richesses minières de la péninsule, encore inexploitées, suffiront pour alimenter pendant des siècles les nombreux ateliers que l'avenir y verra surgir. La construction du Transgaspésien sera le début de la création d'une industrie maritime colossale sur les côtes de l'Atlantique, dans la province de Québec. Comme on peut le voir, rien ne manque pour confirmer ces espérances.

IMPORTANCE IMPERIALE DE LA ROUTE RAPIDE DE GASPE POUR LES ETATS DE L'EST ET DE L'OUEST

Le nouveau chemin, d'une grande importance commerciale pour l'Ouest du Canada et la Colombie-Anglaise, ne le sera pas moins pour les fins impériales. La route du Canal de Suez et du Cap, en cas de guerre, ne saurait offrir les avantages du transgaspésien relié au Pacifique Canadien et au Grand-Tronc. Le transport des troupes en Chine et au Japon pourra s'effectuer plus promptement que par aucune autre route. Sa construction est vraiment une entreprise nationale. Elle ouvrira un débouché à nos pêcheries et contribuera, dans une immense mesure, à accroître le trafic de l'Intercolonial et du Pacifique Canadien, deux créations nationales.

L'INDUSTRIE DE LA PULPE ET DU BOIS DE COMMERCE

Les forêts de la péninsule de Gaspé, d'après les rapports des arpenteurs, sont aussi riches en bois que le sol et les pêcheries. Elles contiennent les essences les plus riches et les plus propres à l'exportation. L'industrie de la pulpe, favorisée par les rivières et les pouvoirs hydrauliques, prendrait des proportions considérables. Les consignations pour l'Europe seraient moins coûteuses de Québec et des autres parties du Canada. Ses pêcheries sont peut-être les plus riches et même les plus renommées du monde entier. Elles ont été exploitées depuis plus de deux siècles et leur produit se chiffre par millions.

LA COLONISATION

"Comme champ de colonisation la Gaspésie, dit M. Langelier, offre une infinité de ressources de toutes sortes. Si ses facilités d'établissement étaient bien connues, on accourrait de toutes parts. Les immigrants européens ne sauraient trouver un meilleur endroit pour se fixer, car il est d'un accès excessivement facile.

"Que l'on fasse de Gaspé un port de mer régulier en le rat-

tachant aux chemins de fer, et en moins de dix ans, cette région sera la plus riche et la plus avancée, non seulement de la province, mais de tout le Canada."

LES IMPORTATIONS ET LES EXPORTATIONS

La valeur totale des importations dans la province de Québec, pour l'année finissant le 30 juin 1899, est évaluée à 72,-230,739 de dollars, et cette année pour tout le Canada à $162,-764,308.

Les exportations pour la même période, sont de $70,311,571 pour la province et $151,896,905 pour le Canada. On évalue à $63,055,239 la quantité de marchandises domestiques et étrangères qui a pris la route du Saint-Laurent, cette même année, et la valeur des marchandises imposables et non imposables qui sont entrées dáns Ontario et Québec par la même voie est de $30,482,523.

Le vaste commerce qui passe par le Saint-Laurent et les deux grands ports de Montréal et de Québec est suffisamment établi; et, lorsque l'on songe que pratiquement tout ce trafic d'entrée et de sortie a tout à gagner en passant par Gaspé, l'importance de cette route est indéniable.

EXTENSION ET EMBRANCHEMENT PROJETES

A la prochaine session du Parlement fédéral, la Compagnie du Transgaspésien, ou l' "Atlantique, Québec et Occidental" demandera la passation d'un acte pour l'autoriser à étendre sa ligne, de son terminus actuel, près de Causapscal, sur l'Intercolonial, dans la direction sud-ouest, pour atteindre Edmundston, N. B.

Puis, la construction d'un embranchement, à partir du Bassin de Gaspé, en suivant le littoral, pour se relier au chemin de la Baie des Chaleurs, l' "Atlantique et Lac Supérieur", à Paspébiac. Cette charte assurera à la compagnie tous les privilèges nécessaires à ses opérations et au développement du pays que son chemin traversera.

PREMIERE PARTIE

LA COLONISATION DANS LE COMTE BONAVENTURE

Inutile d'insister sur la richesse et la fertilité du sol des établissements de colonisation du comté de Bonaventure. C'est incontestable, toute cette région qui mesure une étendue de plus de 3000 milles est d'une fécondité remarquable. Il n'y a d'habité, cependant, que le bord de la mer, à un mille ou deux de profondeur. Restent encore de nombreuses et belles terres à coloniser.

Outre l'industrie de la pêche, qui constitue une autre ressource de revenus pour le cultivateur, il y a encore les engrais naturels que l'on trouve en abondance sur les bords de la Baie des Chaleurs. Son sol pousse en abondance le blé et les autres céréales. Les plantes fourragères et les pâturages peuvent être comparés avec ce qu'il y a de mieux dans la vallée du Saint-Laurent.

Les pêcheries constituent aussi un revenu considérable. Elles ont été pendant longtemps l'unique préoccupation d'une foule de colons de cette région. Les poissons que l'on y prend sont la morue, le saumon et le homard. Mais, il faut avouer que dans ces dernières années on s'est occupé un peu plus d'agriculture, ce qui a eu pour résultat d'amener l'établissement de plusieurs riches et belles paroisses comme on le verra dans les notes qui vont suivre.

Tout ce pays, si prodigieusement doué sur tous les rapports, est desservi par le chemin de fer de la Baie des Chaleurs et par la navigation, ce qui permet aux cultivateurs ou aux colons de pouvoir écouler leurs produits sur tous les marchés du Canada. La voie ferrée qui atteint aujourd'hui New Carlisle se rendra bientôt jusqu'à Port Daniel, que l'on considère comme un futur port océanique.

Voici maintenant un petit historique des centres de colonisation, échelonnés le long de la Baie des Chaleurs et susceptibles d'être beaucoup accrus par la colonisation, car la quantité de bonnes terres à occuper dans chacun de ces endroits est très considérable.

AGENCES DES TERRES DU COMTE DE BONAVENTURE

Agent: François Saucier, Amqui, P. Q., sur le chemin de fer Intercolonial, pour les cantons: Assemetquagan, Matapédia, Minikek, Restigouche.

Agent: William McGuire, New Carlisle, P. Q., sur le chemin de fer de la Baie des Chaleurs, et par bateau à vapeur de Québec à New Carlisle, pour les cantons: Cox, Hope, Hamilton, Port Daniel et New Carlisle.

Agent: Nicolas Arseneau, Carleton-Ouest, P. Q., par chemins de fer Intercolonial et Baie des Chaleurs jusqu'à Carleton, de là, aux autres parties de l'agence par voiture pour les cantons: Angers, Carleton, Mann, New-Richmond, Nouvelle Maria et Patapédia.

FACILITES DE TRANSPORT ACCORDEES AUX COLONS

Par l' " Intercolonial ", de Montréal à la station de Matapédia pour les colons allant demeurer, un demi cent le mille pour les adultes et un quart de cent pour les enfants en âge de payer une demi-place. Les passages pour les visiteurs sont un cent pour l'aller et un cent pour le retour.

Le coût du transport des effets de ménage, des instruments aratoires, etc., au wagon ou au cent livres, un tiers de réduction sur le tarif des articles de sixième classe.

Par le chemin de fer " Baie des Chaleurs ", (Atlantique et Lac Supérieur) de la station de Matapédia à New-Carlisle, un cent le mille pour les adultes et un quart de cent pour les enfants, pas de facilités pour les visiteurs; pour le transport des effets, par le fret, mêmes réductions que sur l'Intercolonial.

La compagnie de bateaux faisant le service des côtes de Dalhousie ou de Carleton au Bassin de Gaspé mêmes avantages de transport que sur les chemins de fer précédents.

Pour jouir de ces faveurs, il faut les demander d'avance aux agents du Bureau de Colonisation de Montréal ou de Québec, 1546, rue Notre-Dame, Montréal, Département de la Colonisation, Québec.

APERCU SUR LES PRINCIPAUX ETABLISSEMENTS DE COLONISATION DU COMTE DE BONAVENTURE

St-Alexis de Matapédia

Cette paroisse est la plus ancienne de la vallée de la Matapédia. Sa fondation date de 1860. Il n'y a plus de terre à concéder. On y compte plus de 200 familles.

St-François d'Assises

Colonie de date toute récente. Elle est voisine de St-Alexis dont le sol fertile est absolument le même. Toute entière dans le canton Matapédia, qui est arrosé par la rivière de ce nom. Il y a déjà une chapelle et une école. On compte une quarantaine de familles établies actuellement et il y a place pour plus de 400. L'école est fréquentée par une cinquantaine d'enfants. Nombre de colons ont déjà de grands défrichements de faits et ont d'abondantes récoltes.

On se rend à St-François en descendant à la station de l'Intercolonial, à Saint-Alexis, dont on est qu'à six milles.

St-Laurent de Matapédia

Village situé à 200 milles de Québec. C'est le point de raccordement des chemins de fer Intercolonial et Baie des Chaleurs. C'est aussi la dernière paroisse de Matapédia. Là se trouvent les dépendances et propriétés du Club Restigouche, appartenant à des millionnaires américains.

Il n'y a plus de terre à occuper dans cette petite paroisse qui compte une soixantaine de familles. La grande partie du village a été détruite par un incendie, il y a deux ans. On s'est un peu rebâti depuis. Il y avait avant le feu, deux hôtels, trois magasins, un bureau de poste, une église, une école, etc. Depuis trois ans, on a un médecin résidant. St-Laurent ne prendra jamais beaucoup d'extension parce qu'il est limité par les possessions du Club Restigouche, qui ne lui permettront jamais de s'étendre davantage.

St-André de Restigouche

Cette colonie n'est qu'à trois ou 4 milles de Matapédia et tout près de la station de St-Alexis. Elle a fait suite à l'ancien village Lagacé en s'étendant vers l'ouest du canton Restigouche, l'un des plus fertiles de la Matapédia..

Etablie depuis à peine quatre ans, on y compte déjà une soixantaine de familles, dont la plupart viennent des Etats-Unis. On y trouve deux bureaux de poste, deux écoles, une chapelle, un magasin général, deux scieries; sept cents familles pourraient facilement trouver place dans ce canton, c'est-à-dire, deux ou trois paroisses ne seraient pas de trop. Le terrain est généralement plat et il est bien boisé. On y rencontre beaucoup de cèdre. Le sol est excellent pour la culture du blé qui rend de 23 à 25 pour un, l'avoine de 30 à 35.

Sainte-Anne de Restigouche

Etablie depuis assez longtemps. Elle a fait beaucoup de progrès dans ces dernières années. Les révérends Pères Capucins ont une maison de leur ordre dans la partie de la colonie comprise dans le canton Mann. Ils ont fondé deux établissements importants, l'un sur le chemin Kent, à 6 milles du chemin de fer de la Baie des Chaleurs, l'autre dans le canton Mann, à quatre milles de la station de Cross Point, en face de Campbellton.

Carleton

C'est l'un des plus délicieux villages situés sur les bords de la Baie des Chaleurs. Il est desservi par la navigation et par le chemin de fer. Ses plages balnéaires sont beaucoup recherchées entre autres par les familles américaines. De l'opinion des connaisseurs, Carleton est sans rival comme place d'eau. Sa population est de 12 à 15 cents âmes. Elle se compose de Canadiens et d'Acadiens.

Carleton, malgré toutes ses beautés naturelles n'est pas encore prêt à recevoir les touristes. Les hôtels et les établissements de bains manquent, mais nul doute que les directeurs du chemin de fer de la Baie des Chaleurs qui ont si bien compris l'importance future de leur route ne tarderont pas à combler cette lacune.

Saint-Louis

A 6 milles en arrière de Carleton est une colonie nouvelle, St-Louis, qui compte actuellement une cinquantaine de familles. Elle a pris un développement considérable dans ces derniers temps. Il s'y fait un commerce de bois important. Il y a une chapelle, une école, une scierie, etc. On pourrait y placer encore avantageusement un grand nombre de familles.

Les terres sont de bonne qualité en général, dans le canton

Carleton, surtout dans les vallées. Les colons peuvent s'y établir avec avantage dans les rangs 5, 6 et 7. La forêt est boisée en épinette et sapin. On se rend à cette mission en s'arrêtant à la station Robitaille. Le manque de bons chemins est cause que Saint-Louis ne se développe pas aussi rapidement qu'il le faudrait.

Maria

C'est une des belles paroisses échelonnées sur la Baie des Chaleurs. Elle compte plus de 2000 habitants, dont les 2 tiers au delà sont Canadiens-français. Elle est située sur le chemin de fer de la Baie des Chaleurs. C'est une place remarquable par son commerce de bois et ses scieries. Après Carleton, c'est un des endroits les plus importants de la Baie; comme sa population s'étend beaucoup du côté de la forêt, cette paroisse sera bientôt partagée pour en créer une nouvelle.

Par partie ainsi prise de Maria sera ajoutée à une mission considérable située sur la rivière Cascapédia. Il y a déjà là une quarantaine de familles, une école, une scierie à bardeaux et l'on y manufacture des portes et des chassis. On érigera bientôt une église.

Le sol est d'excellente qualité; il y a place encore dans la colonie pour 50 à 60 familles. Le canton Maria est en général propre à l'agriculture. On trouve encore de bien bons terrains près de la rivière Escuminac. La forêt est peu riche en bois. C'est le bouleau et le sapin qui y dominent.

New Richmond

Village de plus de 2000 habitants dont plus de 300 Canadiens-français. Le gros de la population se compose de descendants loyalistes qui possèdent là de forts beaux établissements.

La baie Cascapédia, formée en grande partie par l'estuaire de la rivière du même nom, s'étend depuis New Richmond jusqu'à Maria. Elle s'avance joliment loin dans l'intérieur et elle est entourée par des hauteurs qui offrent partout des paysages d'une beauté ravissante. Sous le double rapport du site et de la richesse agricole, New Richmond est une des plus belles paroisses de toute cette région.

New Richmond est aussi le nom du canton qui est généralement bon pour la colonisation. Il y a quantité de cèdres le long des ruisseaux. Beaucoup de bois de valeur ont été dé-

truits par les feux de forêt. Les rivières qui arrosent ce canton abondent en saumons et en truites. Il y a beaucoup de gros gibiers surtout d'orignaux et de caribous.

St-Charles de Caplan

Est une paroisse dont l'existence remonte à 1872. Elle compte aujourd'hui une population de 1500 âmes en majorité canadiennes-françaises. Elle est formée à même le 1er rang du canton Hamilton, dont le front s'étend le long de la Baie des Chaleurs sur un espace de 16 milles. Le sol est presque tout cultivable et par conséquent bon pour la colonisation.

En arrière de Saint-Charles est située une paroisse de date récente, qui promet beaucoup pour l'avenir. Il y a une jolie église, 3 scieries où l'on fait le bardeau, un moulin à farine, une école, etc. Le sol qui est de très bonne qualité, on en fait beaucoup d'éloges. Il y a place pour un grand nombre de familles.

Saint-Alphonse de Caplan

Est une mission importante, située dans le même canton, à 6 milles du chemin de fer de la Baie des Chaleurs. On l'appelle communément la Belgique, parce que sa fondation fut l'oeuvre d'un prêtre belge, l'abbé Musseley, qui y plaça en 1891 une quinzaine de familles venant de Belgique. Il y a actuellement 60 familles dont la grande majorité est canadienne-française. La colonie a fait beaucoup de progrès dans ces derniers temps. On possède une jolie église, deux scieries à vapeur, deux écoles, etc. Le terrain est de première qualité. Il y a place pour plus de 100 nouvelles familles.

Saint-Bonaventure

Est une paroisse de date ancienne, très bien organisée et très florissante. Il s'y fait une grande exploitation de bois; sa population peut être évaluée à trois mille âmes.

Elle est située à quelques milles de Saint-Charles de Caplan, dans le canton Hamilton, sur les bords de la Baie des Chaleurs. Le sol de ce canton est presque partout cultivable. Le cèdre et l'épinette sont les principaux bois.

La maison LeBlanc et Cie possède là une scierie à vapeur considérable, employant une centaine d'hommes. On y fait surtout du bardeau de cèdre.

New Carlisle

Le terminus actuel du chemin de fer de la Baie des Chaleurs et aussi le port où l'on peut prendre le bateau qui fait le service de la côte jusqu'au Bassin de Gaspé est un village aristocratique en même temps le chef lieu du comté de Bonaventure. A part son palais de justice, on y voit de beaux hôtels, de vastes magasins et de somptueuses résidences.

Sa population est d'une douzaine de cents âmes, la plupart d'origine anglaise. On compte tout au plus une cinquantaine de familles canadiennes-françaises catholiques, qui possèdent une très jolie église et une école fréquentée par une cinquantaine d'enfants. Cette mission est desservie par un prêtre zélé, M. Martin, qui s'intéresse beaucoup à la colonisation. Nos compatriotes ici s'occupent plutôt d'agriculture que de pêche. Il y a ici, dans les cantons Hamilton et Cox, qui avoisinent New Carlisle, tout un pays d'excellentes terres faciles à défricher où la colonisation ferait des merveilles.

On peut établir là des centaines de familles qui profiteraient de l'avantage commercial considérable que prend tous les jours la future ville gaspésienne. New Carlisle possède d'admirables plages qui ne sauraient tarder à devenir une place d'eau très enviée. La grève y est on ne peut plus belle et bien adoptée pour les bains de mer.

Paspébiac

Est un magnifique port de mer. Il est libre de glaces une partie de l'hiver, raison pour laquelle on veut en faire pour l'avenir un port d'hiver et peut-être le terminus d'une ligne transatlantique. Sa population est d'une couple de mille âmes dont la plupart canadiennes-françaises. Pour les fins d'agriculture et de colonisation, le canton Cox, où est enclavé Paspébiac, les terres sont d'excellente qualité.

Le terrain de ce canton est généralement uni, pas de roche, sol jaune argilleux. Les bois dominants sont l'épinette et le cèdre. Les communications sont suffisantes pour le moment. Il y a nombre de rivières où abondent la truite et le saumon.

C'est à Paspébiac que les maisons Robin et LeBouthillier ont leurs principaux comptoirs. Il y a là de vastes entrepôts où l'on fait sécher la morue et où on l'emmagasine en attendant qu'elle puisse être expédiée dans l'Amérique du Sud. Ces maisons possèdent aussi de grands magasins où l'on vend au détail à la population toutes les choses nécessaires à la vie.

Le chemin de fer Baie des Chaleurs atteindra bientôt Paspébiac, on est à construire son prolongement.

Port Daniel

Est une des places d'avenir du comté de Bonaventure. Le chemin de fer l'atteindra bientôt. Son port offre autant d'avantages à la navigation d'hiver que celui de Paspébiac, car la baie de Port Daniel est libre de glace jusqu'en janvier, ce qui donnerait trois mois de navigation de plus qu'à Québec.

La population de Port Daniel, en grande partie canadienne-française, se livre presqu'entièrement à la pêche à la morue. On a tenté ces dernieres années d'y faire de la colonisation, pour donner de l'essor à l'agriculture. Ces efforts semblent avoir eu de bons résultats. Le sol est d'excellente qualité dans la partie est du canton de Port Daniel. On pourrait y faire des établissements très avantageux. Ce canton est bien boisé, surtout en épinette et en cèdre. Il y a à Port Daniel des scieries considérables où l'on fait du bardeau et d'autres bois de service.

L'Anse-au-Gascon

C'est la dernière paroisse du comté de Bonaventure. Elle n'est qu'à 6 milles de Port-Daniel. Elle est bien organisée. Il y a une église, une école, etc. Son port est un des plus propres à la pêche, qu'il y a sur la côte. On a construit il n'y a pas bien longtemps un brise-lames pour mettre les bateaux à l'abri des tempêtes, ce qui eut pour effet de lui donner de l'importance.

Comme Port Daniel, l'Anse-au-Gascon, est située dans le même canton renommé par ses terres propres à la colonisation.

LE DEPUTE DE BONAVENTURE, M. MARCIL, POUR SON COMTE

Depuis son élection, en novembre 1900, voici quelques-unes des choses qui ont été faites par M. Marcil dans le comté de Bonaventure:

Bill pour autoriser les fidei-commissaires des porteurs de débentures à compléter la ligne de l'Atlantique et Lac Supérieur, de Caplan à Paspébiac, soit 30 milles. Cinq ponts en fer ont été posés sur la ligne, entre autres deux grands à St-Bonaventure et Ruisseau Leblanc. M. Scole, l'entrepreneur, m'informe que les travaux sont complétés.

Bill pour faire revivre les subsides sur ces 30 milles de chemin, soit $96,000 qui sont payées comme suit: 1. pour ponts; 2. pour chaussée; 3. pour réclamations.

Bill adopté aux Communes, dernière session, pour incorporer un chemin de fer de Fraserville à Matapédia, d'acheter la ligne actuelle de Matapédia à Paspébiac et de la prolonger jusqu'au Bassin de Gaspé en dedans de trois ans, les travaux devant être complétés jusqu'à Port Daniel dans une année. La nouvelle compagnie appelée " Gaspé et Western " devait assumer et payer toutes les réclamations à la satisfaction du gouverneur-en-conseil. Ce bill adopté à l'unanimité des Communes a été rejeté par le comité des chemins de fer du Sénat sur un vote de 10 contre 7 à la demande des porteurs de débentures.

Les subsides sont votés pour la ligne jusqu'à Gaspé et nous aurons le chemin de fer à courte échéance.

Discours en Chambre démontrant la possibilité de naviguer dans la Baie des Chaleurs en hiver et faire de Paspébiac un port de mer pour l'Intercolonial comme étant sur la ligne la plus courte pour l'Europe; plusieurs cent milles plus courte que Halifax, Saint-Jean ou Sydney.

Erection brise-lames, Ruisseau Leblanc, coût $27,000.
Erection quai Maria, coût $25,000.
Agrandissement quai Carleton, $8,000.
Nouveau phare Saint-Bonaventure, $1,000.
Nouveau phare Port Daniel, $1,000.
Nouveau débarcadère Cross Point, $10,000.

D'autres travaux importants seront faits l'an prochain à Saint-Godefroy, Port Daniel, Saint-Bonaventure et autres endroits.

Réduction taux pour colons et leurs effets sur l'Intercolonial.

Plans préparés pour utiliser pont I. C. R. sur rivière Resti-

gouche à Matapédia, pour voitures et piétons, établissant un pont interprovincial entre Québec et Nouveau-Brunswick.

Conférences agricoles par M. Drummond, conférencier du Département d'agriculture fédéral.

Il faut de plus signaler la fondation de la " New Richmond Pulp Mills Co. ", avec capital de $3,000,000 à New Richmond. Cette compagnie a acheté de grandes limites et emploiera à courte échéance plusieurs centaines d'hommes.

Finissons par l'érection des nouveaux bureaux de poste suivants:

1. Immaculée Conception; 2. Saint-Benoit; 3. Saint-André de Restigouche; 4. Kempt Road; 5. Escuminac Est; 6. Saint-Alphonse de Caplan; 7. Marcil, paroisse Saint-Godefroy; 8. New Richmond Centre.

Puis la nouvelle gare de l'I. C. R., à Saint-Alexis; service de jour (local) de l'I. C. R., dans la Vallée de la Matapédia.

Voilà beaucoup de besogne faite en peu de temps; c'est ce qu'on appelle ne pas négliger les intérêts de son comté.

LA NAVIGATION D'HIVER SUR LES COTES DE LA GASPESIE

Nous aurons, c'est une chose décidée, à l'avenir une navigation d'hiver sur les côtes de la Gaspésie. Les députés de Gaspé et de Bonaventure, MM. Lemieux et Marcil, viennent d'obtenir du Gouvernement Fédéral un subside annuel de cinq mille piastres pour garantir un service d'hiver du premier janvier au premier avril. Ce service devra se faire entre New-Carlisle et le Bassin de Gaspé ou la Pointe St-Pierre.

La navigation, enfin, sur les côtes sera entièrement améliorée à partir d'aujourd'hui. On mettra à la disposition du public, un navire à hélice des plus modernes. Avec le service d'hiver et les améliorations du service d'été, la Gaspésie devra entrer dans une ère de progrès dont les effets ne tarderont pas à se faire sentir. Ca sera pour le producteur en général, l'ouverture d'un marché rémunérateur à toutes les saisons.

Au lieu dê'tre enfermé pendant les 5 où 6 mois que dure la saison des neiges et des glaces, l'habitant des côtes de Gaspé trouvera une issue assurée, et une porte constamment ouverte pour ses produits et ses importations. Les relations commerciales qu'il pourra établir lui seront plus profitables et plus avantageuses.

DEUXIEME PARTIE

LA COLONISATION DANS LE COMTE DE GASPE

On désigne sous le nom de Gaspésie cette grande péninsule qui forme l'extrémité sud-est de la province de Québec. Son étendue, en y comprenant une partie du comté de Matane, est de 4461 milles équivalant à 2,854,540 acres. Le littoral de la Gaspésie, vu de la mer, offre à l'oeil une série presque continue de superbes paysages, où le pittoresque le dispute au grandiose.

L'entrée des rivières—et elles sont nombreuses—fournit aux goélettes et aux petits navires d'un faible tirant d'eau, des mouillages faciles. Le bassin de Gaspé constitue à lui seul un excellent port pour les vaisseaux de n'importe quel tonnage.

Tout ce qui manque à la Gaspésie pour son développement, c'est de n'être pas assez connue. On pourrait y faire une colonisation très avantageuse si nos gouvernements pouvaient y porter plus d'attention. Les émigrants y trouveraient des avantages incontestables qui ne se rencontrent pas dans les autres parties de la province de Québec.

Sa population compte à peine une soixantaine de mille habitants. On peut affirmer sans crainte que cette région peut faire vivre dans l'aisance une population de 500 mille âmes. La plus grande partie de sa population vit actuellement de la pêche. Si l'on voulait tant soit peu faire de l'agriculture, il n'est pas d'habitant sur ses côtes qui, a l'aisance, ne joindrait la fortune.

Les ressources de la Gaspésie sont multiples. Mentionnons d'abord son sol, ses pêcheries, ses mines, ses bois et son gibier. On y voit en grande quantité l'orignal, le caribou, la martre, le pékan, la loutre, le vison et le castor.

SON CLIMAT ET SON SOL

Sous le rapport du climat et de la fertilité du sol ce vaste territoire est des plus favorisés de la nature. On peut citer des cantons entiers où tous les lots sont adaptés à la culture

et où l'on pourrait y fonder de magnifiques établissements agricoles.

Le blé et les autres grains mûrissent parfaitement bien. Les légumes sont même plus beaux qu'en bien des endroits. La nature fournit au cultivateur gaspésien tout l'engrais dont il a besoin. La mer lui en donne à profusion. Pendant que dans les autres parties de la province, on est souvent obligé de recourir à l'emploi des engrais artificiels; ici, la mer vient déposer sur le rivage le varech qui ne coûte que le trouble de le recueillir. Le varech s'emploie surtout pour améliorer les prairies et les pâturages qui donnent alors une herbe plus succulente que les animaux mangent avec avidité. On l'applique aussi très avantageusement à la culture de l'orge et surtout à celle du chanvre et du lin. Il y a aussi les déchets de poissons qui constituent un engrais des plus fertiles, des dépôts de plâtre et de marne qui sont une autre source de richesse agricole.

La Gaspésie est encore une région où l'industrie et celle si lucrative de l'élevage du bétail pourraient rapporter de beaux revenus. Les pâturages y sont presque partout de qualité supérieure. Le sol produit l'herbe en abondance et les prés sont traversés presque partout par des rivières ou des ruisseaux où coule une eau des plus limpides.

Le sol est si riche par lui-même qu'on peut toujours compter sur d'excellentes récoltes sans recourir à des engrais. Quant au climat, il est des plus favorables à l'agriculture.

SES PECHERIES

Les pêcheries de la Gaspésie sont les plus riches de l'Amérique du Nord et peut-être du monde entier.

Exploitées depuis au delà de deux siècles, ces pêcheries ont fourni au commerce des produits dont la valeur se chiffre par millions de piastres et font vivre encore à l'heure actuelle des milliers de personnes.

La maison Chs Robin & Cie, qui a d'importants comptoirs au bassin de Gaspé, à Percé, à Paspébiac, à Grande Rivière, et en plusieurs autres endroits de la Gaspésie, a réalisé autrefois dans cette exploitation une fortune de plusieurs millions.

D'autres maisons se sont aussi livrées au commerce sur une grande échelle, les principales sont celles de LeBouthillier et frère, J. et E. Collas, Velpy et LeBas, etc.

Les poissons qui font l'objet de cette exploitation sont la morue, l'aigrefin, le hareng, le maquereau, le saumon et le homard.

La pêche à la morue, qui est la plus productive, se fait dans le voisinage des côtes, dans les anses et les baies et sur les bancs, à vingt-cinq ou trente milles des côtes.

Les pêcheurs construisent généralement leurs embarcations et pourvoient aux frais de tous les appareils nécessaires. Un certain nombre pêchent pour leur compte et envoient leurs produits sur les marchés de Québec ou d'Halifax, mais la majorité des pêcheurs vendent leur poisson aux maisons Robin, LeBouthillier et autres.

On estime que la pêche à la morue—lorsque celle-ci donne, ce qui n'a pas toujours lieu—peut rapporter de $300 à $500 par été à un pêcheur actif et laborieux.

La pêche du hareng qui dure depuis le mois d'avril au mois de décembre et qui se fait avec des rêts et des seines, donne aussi de bons résultats.

La pêche au saumon se fait au moyen de rêts que l'on tend sur le bord de la mer, dans les anses et surtout à l'embouchure des rivières. Cette pêche subit des fluctuations. S'il y a de bonnes années il y en a de fort médiocres.

Pour avoir une idée exacte de la valeur des pêcheries du comté de Gaspé, nous n'avons qu'à compulser la statistique officielle publiée par le gouvernement d'Ottawa.

Cette statistique nous montre que l'on comptait en 1898, dans le comté de Gaspé, 2,558 bateaux de pêche, d'une valeur de $61,374, employant 4,044 hommes.

La valeur des produits pour l'année a été de $568,012, alors que pour 1897, le rendement des pêcheries dans le même été avait atteint $646,269.

Le commerce avec les pays étrangers, c'est-à-dire les neuf-dixièmes du commerce de poisson, se fait par des navires venant d'Europe. Ces navires prennent ordinairement leurs cargaisons au bassin de Gaspé, à Percé, à Grande-Rivière, à Newport et à Paspébiac, dans le comté de Bonaventure.

LES MINES DE GASPE

Les richesses minérales de la Gaspésie sont malheureusement peu connues. Cependant les dernières explorations géologiques ont révélé l'existence de riches dépôts de mine-

rais. Il y a des gisements considérables d'asbeste, de pierre à chaux, de chaux hydraulique, de la serpentine, de la marne, du plomb, du cuivre, etc.

Il existe, en outre, dans le voisinage du bassin de Gaspé des dépôts d'huile qui ont occasionné des sondages dispendieux dont les résultats n'ont pas encore donné satisfaction, malgré qu'on en ait extrait en assez grande quantité, mais pas suffisamment encore pour rénumérer les compagnies qui en ont fait l'essai.

L'INDUSTRIE FORESTIERE

La Gaspésie, déjà si remarquable par la fertilité de son sol, possède aussi d'immenses forêts qui ne demandent qu'à être exploitées.

On y rencontre presque partout des essences les plus recherchées pour le commerce d'exportation: le pin, l'épinette, le cèdre, le peuplier, etc., etc.

L'épinette est même supérieure à celle que l'on rencontre dans la plupart des autres régions.

Certains cantons, comme la seigneurie de Pabos, Rameau, Fortin, contiennent des bois de commerce en grande quantité.

Dans la seigneurie de Pabos, le pin a été exploité dans les endroits les plus rapprochés de la mer, mais il en reste encore beaucoup à l'intérieur.

Le cèdre est très beau et de bonne qualité dans le canton Rameau.

Dans d'autres cantons, on trouve de l'érable, du merisier et du hêtre en abondance.

Ajoutons que toutes les forêts sont généralement traversées par des rivières dont le courant rapide n'offre pas le moindre obstacle sérieux à la flottaison des bois.

L'exploitation des forêts de la Gaspésie ne s'est faite cependant jusqu'ici que dans des proportions très modestes. Mais le temps ne peut être éloigné où l'on se rendra compte de l'importance et de la valeur de ces forêts, et alors le commerce de bois de la Gaspésie constituera une industrie florissante, comme elle l'est déjà pour d'autres régions plus connues.

LES ROUTES DE COLONISATION

Il y a des routes de colonisation dans les cantons Romieu, Cap Rosier, Malbaie, Tourelle, York, Percé, à Pabos, à Sainte-Anne des Monts et Port Daniel, à Douglastown et à Mont-Louis.

En outre, il faut mentionner le grand chemin de colonisation vulgairement appelé le **chemin maritime de la rive sud,** et sur le parcours duquel se trouvent encore quelques milliers d'arpents de terres que le gouvernement offre gratuitement aux colons. Ce chemin de colonisation part de la seigneurie de Sainte-Anne des Monts et traverse les cantons Tourelle, Christie et Duchesnay, la seigneurie de Mont-Louis, le canton Taschereau, la seigneurie de la grande Vallée des Monts, le canton Chlorydorme, la seigneurie de l'Anse à l'Etang et le canton Sydenham, jusqu'au canton Fox, tous dans le comté de Gaspé.

LES VOIES DE COMMUNICATIONS

Les voies de communications qui servent à atteindre le comté de Gaspé sont: les steamers "Campana" et "Gaspesian" qui partent de Montréal et de Québec, faisant escale à Sainte-Anne des Monts, au Bassin de Gaspé, à Grande-Rivière, à Percé, puis le steamer "Admiral" qui fait le trajet entre Dalhousie et le Bassin de Gaspé deux fois la semaine, arrêtant à Carleton, à Maria, à Bonaventure, à New-Carlisle, à Paspébiac, à Port Daniel, à Newport, à l'Anse du Cap, à Percé, à Grande-Rivière, etc.

Enfin le chemin de fer de la Baie des Chaleurs qui est actuellement terminé jusqu'à New-Carlisle, mais que l'on entend pousser avant peu jusqu'au Bassin de Gaspé. Puis, celui de l'Intercolonial, de Montréal à Matapédia, point de raccordement avec celui-ci. Les directeurs de ces deux voies ferrées ont consenti à accorder des taux spéciaux pour le transport des colons et de leurs effets allant s'établir dans les comtés de Bonaventure et de Gaspé.

Pour obtenir ces faveurs de transport, il faut s'adresser au Bureau de Colonisation, à Montréal.

AGENCES DES TERRES DU COMTE DE GASPE

(Gaspé-Ouest)

Agent: Dolphis Roy, Cap Chat, P. Q., que l'on peut atteindre par le bateau, pour les cantons Romieu, Cap Chat, Tourelle, Christie, Ducnesnay, Taschereau, Denoue.

(Gaspé-Centre)

Agent : John Carter, Bassin de Gaspé, P. Q. On communique avec cette agence par bateau à vapeur, de Québec au Bassin de Gaspé, ou de Montréal par l'Intercolonial et la Baie des Chaleurs à New-Carlisle, de là par bateau.

Pour les cantons: Blanchet, Cap Rosier, Chloridorme, De-Beaujeu, Douglas, Douglastown, Fox, Galt, Baie de Gaspé-Nord, Baie de Gaspé-Sud, Iles de la Rivière Saint-Jean, Iles de la Rivière York, Iles de la Rivière Darmouth, Laforce, Larocque, Sydenham, York.

(Gaspé-Est)

Agent: J.-A. Lespérance, Percé, P. Q. Comme pour l'agence précédente les voies de communications sont les mêmes.

Pour les cantons: Fortin, Malbaie, Percé, Rameau, Newport, Seigneurie de Pabos.

APERCU SUR LES PRINCIPAUX ETABLISSEMENTS DE COLONISATION DANS LE COMTE DE GASPE

Newport

Dont le nom canonique est Saint-Dominique de Newport, a une population d'environ 1500 âmes. C'est la première paroisse du comté de Gaspé. Elle est remarquable comme port de pêche et ne compte pas moins de 400 bateaux de pêcheurs. La rivière des Ilots et la Pointe à Geniève sont deux endroits sûrs pour les mouillages. Outre celle de la morue, on y fait la pêche du homard sur une grande échelle.

Les maisons Robin et Lemarquand ont, l'une aux Ilots et l'autre à l'anse à Blondel, des établissements considérables de pêche. Depuis quelques années les habitants de l'endroit

se sont remis à l'agriculture. On pourrait y faire avantageusement beaucoup de colonisation. A part le 1er rang du canton Port Daniel, le reste est très propre à la culture et à l'exportation du bois. La partie contigue à la seigneurie de Pabos est elle-même propice à ces fins.

Sainte-Adélaïde de Pabos

Située dans la seigneurie de Pabos est une belle paroisse dont la population, à moitié canadienne-française est d'environ 1600 âmes. Cette seigneurie, de l'avis des explorateurs, est d'une grande richesse au point de vue de la qualité du sol. Plus particulièrement la partie comprise entre la seigneurie de la Grande-Rivière et le ruisseau Têtu, où le terrain est plat, est très avantageuse à la colonisation. Le bois qui domine est l'épinette. On y trouve aussi beaucoup de cèdre.

La partie colonisée de la seigneurie de Pabos se limite aux rangs ouest de la rivière, au rang St-Hubert, au rang N.-E. de l'Anse aux Canards et au rang Est de la rivière Pabos.

Notre-Dame de Grande-Rivière

Est une des plus grandes et des plus importantes paroisses de la Gaspésie. Elle est prise partie dans la seigneurie de ce nom et est de 2,500 âmes dont la grande majorité est canadienne-française.

Cette seigneurie étant devenue la propriété privée d'un riche Américain, M. Cabot, il n'est plus possible d'y faire de la colonisation. La partie établie comprend les deux rangs qui avoisinent la mer. Les terres sont cependant généralement bonnes.

Dans le canton Rameau on pourrait coloniser avantageusement. Le sol est de bonne qualité. Il est montagneux et entr coupé de rivières et de ruisseaux. Mais on rencontre de beaux plateaux de terrains cultivables.

Grande-Rivière est un poste de pêche très renommé. On y compte actuellement plusieurs maisons importantes qui se livrent à cette exploitation, les Robin, Callas, Baker, Fauvel, etc.

L'Anse du Cap

Saint-Joseph de l'Anse du Cap est un des villages florissants du canton de Percé où il s'y fait l'exploitation de la pêche sur une grande échelle. Le principal établissement de ce genre est celui de Baker. La population de l'endroit est d'environ 2,000 âmes.

L'Anse du Cap fait partie du canton de Percé, où le sol généralement uni est des plus fertiles et des plus propres à la colonisation. On n'y voit pas de roche. Entre le 1er et le 2e rang, le terrain est plat, entrecoupé de petits ruisseaux ou ravins et un peu accidenté sur les bords de la rivière de l'Anse à Beaufils. Il y a beaucoup d'épinette et de cèdre.

Saint-Michel de Percé

Percé est un des endroits les plus pittoresques de la côte, remarquable par la salubrité de son climat et l'originalité de son fameux rocher, immense bloc de pierre qui s'avance à plusieurs arpents dans la mer. Ses plages sont admirables, les touristes américains en raffolent, aussi viennent-ils s'y installer durant la saison d'été. Percé est aussi un poste de pêche important. Il est en outre le chef-lieu du district judiciaire du comté de Gaspé. L'importance de ce village doublera quant il sera relié par le chemin de fer de la Baie des Chaleurs. Sa population actuellement est de 1900 âmes dont la majorité est canadienne-française.

Depuis quelques années les habitants de cette paroisse se sont remis à l'agriculture; les résultats ont été des plus heureux, le sol et le climat étant des meilleurs. Il s'en suit que l'on pourrait y faire avantageusement de la colonisation, car, comme je l'ai dit précédemment, le canton de Percé est très propre à l'agriculture.

Saint-Pierre de Malbaie

Dans le canton de Malbaie est une paroisse de 1900 âmes dont de 8 à 900 canadiennes-françaises.

C'est un endroit de pêche excellent. Le site du village, d'où la vue s'étend au loin sur la mer, est un des plus beaux de la

côte. Ici les habitants font plus d'agriculture que de pêche. Ce canton renferme d'excellentes terres surtout au nord de la rivière Malbaie. Dans la partie sud on trouve beaucoup de bois franc et de bonnes érablières. Dans la partie ouest, le terrain, en général, est de bonne qualité et peu rocheux. Il reste encore plus de 20 mille acres de bonnes terres à prendre et à coloniser. Il existe dans ce canton des mines de mica blanc.

Douglastown

St Patrice de Douglastown est une paroisse où domine l'élément irlandais. Sur une population de plus de 1500 âmes, on y compte à peine 100 canadiens-français. Son village occupe un site des plus élevés et des plus pittoresques. C'est une place de progrès grâce au zèle de son curé, l'abbé Gillis.

Les habitants de Douglastown vivent principalement de pêche quoique cependant une très grande partie de ce canton soit en culture. Il y a encore beaucoup de bons lots à vendre. Les terres du premier rang du Bois Brulé sont toutes établies ainsi que celle du rang Sandy Beach et du rang Haldimand.

Le sol de Douglastown pousse le blé, l'avoine, et les plantes fouragères en abondance.

Gaspé ou Bassin de Gaspé

Le Bassin de Gaspé est une belle et grande baie qui constitue le plus beau port du monde. Son village est un des plus pittoresques de la Gaspésie. Il y a deux magnifiques hôtels et de somptueuses résidences. Les maisons Robin et LeBouthiller y ont de grands établissements de pêche.

Du côté est de la Baie, le gouvernement fédéral vient de faire ériger un établissement considérable de pisciculture pour le saumon et le homard. La population du Bassin et du village est évaluée à 1500 âmes. Les canadiens-français y comptent pour un tiers environ.

Gaspé est admirablement desservi par la navigation pendant l'été, les vapeurs *Campana* et *Gaspesian* venant de Montréal, y font escale ainsi que le vapeur *Admiral* qui fait le

service des côtes de la Baie des Chaleurs depuis Dalhousie.

Le pays qui s'étend au nord et au sud de Gaspé est très propre à l'agriculture et à la colonisation. Le sol est de bonne qualité. Dans la partie comprise sous le nom regional de Baie de Gaspé sud existent des sources de pétrole dont on a déjà entrepris l'exploitation.

Saint-Alban

Située dans le canton Cap-Rosiers. Cette paroisse se trouve à 10 milles de St Martin. Sa population est de 870 âmes. Du côté de la baie de Gaspé se trouve la mission de St Jean-Baptiste où Cap-aux-As. C'est un poste de pêche.

Quoique la pêche constitue le principal revenu des habitants, on se livre cependant à la culture. Le canton Cap-Rosiers est quelque peu montagneux. Le premier rang toute fois est bon pour l'agriculture. Il reste encore 6000 acres de terres à disposer.

L'Anse au Griffon

St Joseph de l'Anse au Griffon n'est qu'à 6 milles de la rivière aux Renards. Sa population est d'environ 1000 âmes. C'est un excellent poste pour la pêche à la morue. Les terres sont de bonne qualité, mais comme sur le reste de la côte, on s'occupe surtout de la pêche. Le premier rang sud ainsi que les rangs Est de l'Anse au Griffon sont colonisés. Il y a encore beaucoup de terres colonisables.

Rivière aux Renards

St-Martin de Rivières aux Renards qui embrasse la grande partie des cantons Sydemham et Fox a une population d'environ 1500 âmes dont la grande majorité est canadienne-française. C'est un excellent poste de pêche, aussi, le grand nombre de ses habitants se livre à la pêche. Le terrain est en général de très bonne qualité.

L'Anse de l'Etang

Poste de pêche situé a quelques milles seulement de Chlorydorme. A l'est du Grand-Etang se trouve le canton Sydenham qui renferme 1700 acres de terres disponibles. Les plus belles terres se trouvent sur la rivière Darmouth et sur le St-Laurent où il y a un certain nombre de lots occupés. Ce canton est un peu montagneux à l'intérieur.

Chlorydorme

A trente milles de St-Martin, en remontant le fleuve Saint-Laurent. Sa population, adonnée en grande partie à la pêche comprend environ 700 âmes. Le sol de ce canton, le plus propice à la culture se trouve surtout sur le bord de la mer, et plus particulièrement à la Petite Vallée, à la Pointe, à la Frégate, à la Petite Anse et au Grand et au Petit Clorydorme et à la Pointe Sèche. Le reste est montagneux. C'est une place de pêche pour la morue.

Grande Vallée des Monts

Est à 12 milles de Clorydorme et à 42 milles de St-Martin. Sa population est actuellement d'environ 600 âmes. Elle se livre presqu'entièrement à la pêche.

Grande Vallée des Monts est aussi le nom de ce canton, mais il y a d'arpenté et d'occupé que le rang qui touche au fleuve. Les terres cependant sont de belle qualité.

Mont Louis

St-Maxime de Mont Louis est à 36 milles de Grande Vallée des Monts. Sa population est aujourd'hui d'environ mille habitants. La pêche est la principale industrie. Plusieurs petites rivières, telles que celles de Mont Louis, Claude et St Pierre arrosent la vallée du Mont Louis. On trouve ça et là au pied des montagnes de grandes lisières de bonnes terres. Le long de la branche est de la rivière Mont Louis le sol est riche et le terrain très propre à la culture.

LEGENDE : { Chemin de fer existant : ———————
" " projeté : — — — —
Echelle, 50 milles au pouce

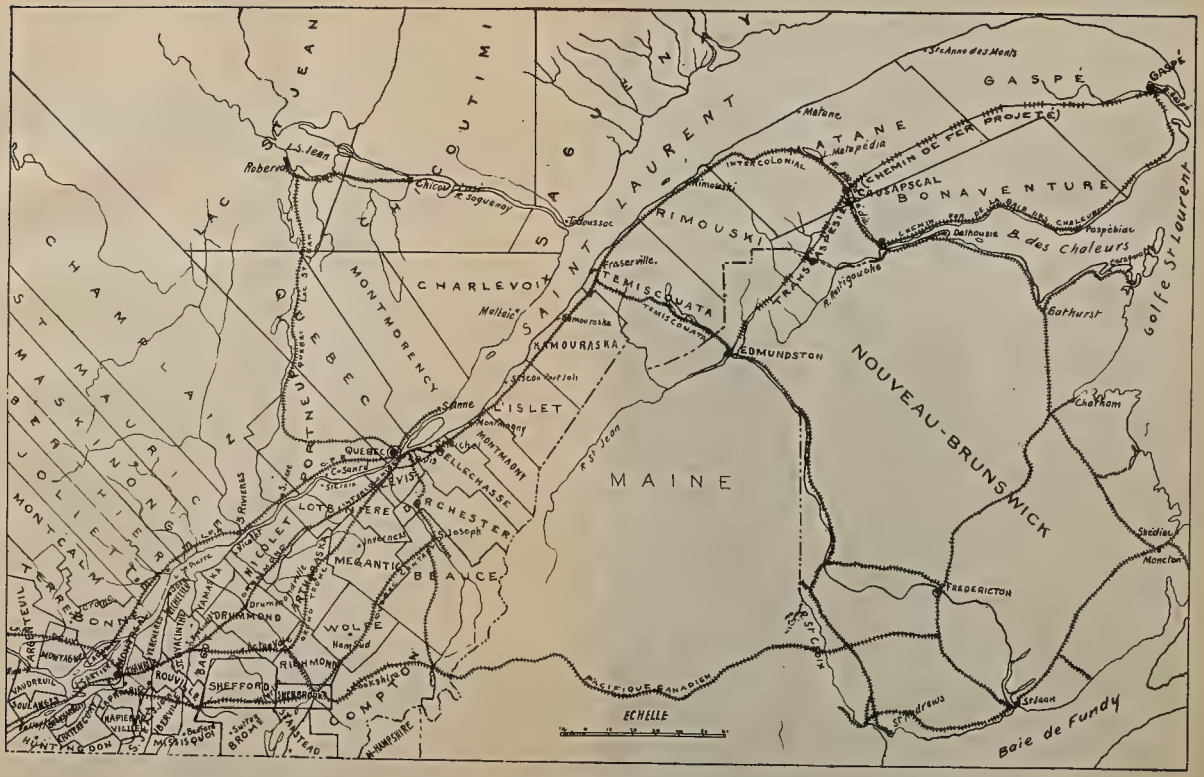

Carte indiquant le tracé du chemin de fer projeté à travers la péninsule de Gaspé avec embranchement sur le littoral depuis le Bassin de Gaspé jusqu'au terminus du chemin de fer de la Baie des Chaleurs.

Duchesnay

Ne comprend que 3 rangs arpentés. Il y a peu de terrain occupé. On pourrait y faire avantageusement de la colonisation parcequ'il y a beaucoup de bonnes terres surtout sur les rivières Marsouins et Claude. Sur chacune de ces rivières se trouvent des érablières considérables.

Christie

Il y a 3 rangs d'arpentés et 10,000 acres de terre disponible. En général ce canton est bon pour la culture, notamment dans les 2 bassins formés par la rivière à Marthe et la rivière Marsouins.

Sainte-Anne des Monts

Cette paroisse est située sur la rive sud du St-Laurent à environ 270 milles de Québec. Sa population est aujourd'hui de 1600 âmes. C'est le premier poste du comté de Gaspé en descendant vers le Golfe.

Cette paroisse est florissante. Si elle compte encore beaucoup de gens qui ne connaissent d'autres industries que celle de la pêche, elle en a aussi un grand nombre d'autres qui vivent à l'aise sur des fermes qu'ils cultivent avec intelligence. Le sol du canton Tourelle dans lequel elle est située, est de bonne qualité. Les rangs 8, 9, 10 et 11 sont très avantageux pour la colonisation.

Saint-Norbert

St-Norbert de Cap-Chat est à 3 lieues seulement de St-Anne des Monts et à 30 lieues de Matane. On s'y rend facilement en voiture sur une belle route carossable. Sa population est aujourd'hui de 1200 âmes. On se livre plus à l'agriculture qu'à la pêche bien que cependant on y fasse beaucoup de pêche à la morue et au homard.

Le sol de ce canton est de bonne qualité, très propre à la culture de tous les grains et riche en beaux bois dont les espèces dominantes sont le cèdre et l'épinette.

M. RODOLPHE LEMIEUX

Ce qu'il a obtenu pour son comté depuis qu'il représente Gaspé, à Ottawa:

1. A Newport: brise-lames, $20,000.
2. A Pabos: réparations aux brise-lames, $7,000.
3. A l'Anse-à-Beaufils: havre de refuge, $15,000.
4. A Percé: nouveau quai, $40,000.
5. A Pointe Saint-Pierre: nouveau quai, $40,000.
6. Au Bassin de Gaspé: établissement de pisciculture pour le homard et le saumon, $15,000.
7. A Rivière-aux-Renards: brise-lames et havre de refuge, $25,000.
8. A Grande Vallée: quai, $25,000.
9. A Cap-Chat: quai, $15,000.

Aux Iles de la Madeleine

10. A Havre Aubert: quai, $20,000.
11. A Cap-aux-Meules: quai, $20,000.
12. A Pointe Basse: quai, $20,000.
13. A Grande Entrée: quai, $30,000.
14. A Isle Bryon: un phare, $6,000.
15. Nouveau Câble, pour unir Anticosti, Cap Breton et Ile du Prince-Edouard, $10,000.
16. Service de bateaux à vapeur entre Montréal, Québec et le Bassin de Gaspé, avec escale à tous les ports intermédiaires de la côte de Gaspé, subvention annuelle de $7,500.
17. Projet d'établissement d'un service de navigation d'hiver entre Paspébiac et le Bassin de Gaspé.
18. Projet d'un chemin de fer de l'Intérieur de Causapscal au Bassin de Gaspé et embranchement donnant communication directe à toutes les paroisses du littoral depuis Gaspé jusqu'à terminus du chemin de fer Atlantique et Lac Supérieur à Paspébiac. La charte en a été accordée il y a deux ans par le gouvernement de Québec et une proclamation vient d'être émanée à Québec, la mettant en vigueur sur preuve fournie à l'Exécutif que la Compagnie à les ressources pécuniaires nécessaires pour construire le chemin.

Les subsides pour le chemin du littoral ont été votés à la demande de M. Lemieux durant la session 1898, à Ottawa, montant, $250,000.

Au local pour la colonisation

M. Lemieux a obtenu aude-là de $10,000, pour ouverture et amélioration des chemins de colonisation depuis Ste Anne des Monts jusqu'au Bassin de Gaspé, couvrant la partie la plus difficile du chemin de Gaspé.

Les Ponts

1. A Cap-Chat: pont long de onze-cent pieds, $5,000.
2. A Ste Anne des Monts: pont, $5,000.
3. A Mont Louis: réparation de ponts, $500.
4. A l'Anse Pleureuse: pont, $500.
5. A Grande Vallée: pont, $5,000.
6. Chloridorme, seigneurie de Grand Etang: pont, $500.
7. Pour l'entretien du Portage, subside annuel, $200.
8. Pour améliorations aux Havres de pêche, subside annuel de $3,000.

Sous le rapport des attentions données à son comté, on constatera facilement que M. Lemieux, à l'instar du député de Bonaventure, n'a rien négligé, les immenses et nombreux travaux qu'il à fait exécuter en font foi. Des députés de cette trempe méritent d'être choyés de leurs électeurs.

LES ILES DE LA MADELEINE

Je considèrerais mon oeuvre comme tout à fait insuffisante, si je n'y joignais quelques notes sur les Iles de la Madeleine que j'emprunte à un intéressant mémoire dû à la plume du député de Gaspé.

Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, que ce groupe d'îles si pittoresques, si fertiles et si bien dotées sous le rapport des grandes pêches, forme une partie considérable du comté de Gaspé. Il est situé au milieu du golfe Saint-Laurent, à cent-cinquante milles des côtes de la Gaspésie.

Dans cette étude si précieuse à tous les points de vue, M. Lemieux nous apprend d'abord, que les Iles de la Madeleine furent découvertes, en 1534, par Jacques-Cartier. Que plus tard, Champlain, frappé de l'aspect de ces îles reliées entre elles par d'immenses lisières de sable, les désigna sous le nom de " Ramée-Brion ".

Cédées, en 1787, par Lord Dorchester, gouverneur du Canada, à sir Isaac Coffin, les Iles de la Madeleine furent rachetées en 1895, par la législature de Québec.

Le groupe des Iles de la Madeleine comprend dix îles distinctes désignées sous le nom d'Iles d'Entrée, Amherst, Corps-Mort, Grindstone, Allright, Wolfe, Grosse-Ile, Ile Coffin, Ile Bryon et l'Ile-aux-oiseaux. On peut évaluer l'étendue superficielle de ces îles à 55,000 acres de terre. La plus considérable est l'Ile d'Entrée qui mesure 18,300 acres.

Le sol en général est très riche et il est peut être supérieur à celui de l'Ile du Prince-Edouard, réputé être le meilleur de l'Amérique du Nord. Le bois est fort rare. Il se limite à trois espèces seulement, le sapin, l'épinette et le bouleau. On chauffe avec le charbon venant de la Nouvelle-Ecosse.

L'étendue de terre en culture actuellement est de 22,000 acres.

La population des Iles, d'après le dernier recensement, (1901), est de 6,026 âmes. La grande majorité, pour ne pas dire la presque totalité, est d'origine française.

Le culte catholique est celui de la majorité. Les quelques familles anglaises qui y sont établies appartiennent à la religion anglicane.

Ce sont les lois de la province de Québec qui régissent les Iles de la Madeleine. Amherst ou Hâvre Amherst est le chef-lieu.

Parlant des pêcheries, M. Lemieux s'exprime comme suit:

"Je puis dire que la mer qui environne les îles de tous côtés peut fournir à une variété d'industries et alimenter un commerce avec tous les pays du monde, où le produit de nos mers peut être exporté. La position des îles de la Madeleine au centre de vastes pêcheries donne à ses habitants d'incontestables facilités pour les exporter. Le loup-marin, le hareng, le maquereau, le homard, la morue et une foule d'autres poissons, se succèdent à la saison propre à chacun, et quand l'un fait défaut, le pêcheur peut toujours compter qu'un autre comblera le déficit par une plus grande abondance.

"Le produit de la mer est pour les habitants de ces îles une source inépuisable de richesse, qui ajoute tous les ans à leur prospérité industrielle et commerciale.

"Les pêches des îles de la Madeleine, d'après leur ordre de succession du printemps à l'automne sont: la pêche ou plutôt la chasse des loups-marins sur les glaces, la pêche du hareng, la pêche du maquereau de printemps, celle de la morue, qui

dure jusqu'à l'automne, la pêche du maquereau d'été et celle du homard."

Je regrette que le cadre restreint de cette brochure ne me permette de citer en entier la partie du travail du député de Gaspé, se rapportant à la chasse au loup-marin et aux diverses pêches. Ces études faites sur le vif sont très instructives et d'un intérêt saisissant.

UNE AMELIORATION IMPORTANTE EN PERSPECTIVE

Avant peu, on aura la bonne fortune d'avoir un service de navigation bi-hebdomadaire entre Pictou, l'Ile du Prince-Edouard et les Iles de la Madeleine, grâce à l'esprit d'entreprise du député de Gaspé.

En 1900, M. Lemieux obtint du Gouvernement Fédéral l'autorisation de demander pour ces fins des soumissions. Celles-ci ayant été trouvées trop élevées, l'exécution de son projet dut en souffrir.

Fort heureusement, ce n'est qu'un retard passager, et la chose sera bientôt un fait accompli. M. Lemieux reprend cette année, son projet avec la perspective certaine de le conduire, cette fois, à bonne fin. Les heureux résultats qu'on est en droit d'attendre de cette amélioration ne tarderont pas à se produire. C'est une chose après laquelle on soupirait depuis longtemps.

LA VENTE DES TERRES ET LES CONDITIONS D'ETABLISSEMENT

La vente des terres pour les fins de la colonisation, dans la Gaspésie, est soumise aux mêmes conditions d'établissement que dans le reste de la province de Québec et ces conditions sont les mêmes pour l'immigrant que pour le colon canadien.

Quiconque désire faire l'acquisition d'un lot de terre doit s'adresser soit personnellement, soit par écrit, à l'agent des terres de la localité où il a l'intention de s'établir et déposer entre ses mains un cinquième du prix d'achat. Sur ce, l'agent lui délivre un acte de vente conditionnel, appelé **billet de location**, sous sa signature officielle.

Les terres se vendent 20 cents l'acre et les conditions de la vente sont les suivantes:

1. Payer comptant un cinquième du prix d'achat et le reste en quatre versements égaux et annuels, portant intérêt au taux de six pour cent par an;

2. L'acquéreur doit prendre possession de la terre ainsi vendue dans les six mois à compter de la date de la vente, et continuer d'y résider et de l'occuper, soit par lui-même, soit par d'autres, pendant au moins deux ans, à compter de cette date;

3. Dans le cours de quatre années au plus, il doit défricher et mettre en culture une étendue de terre égale à au moins dix acres par chaque cent acres et y construire une maison habitable d'au moins seize pieds sur vingt.

4. Il ne peut être coupé de bois avant l'émission de la patente que pour défrichement, chauffage, bâtisses ou clôture et tout bois coupé contrairement à cette condition est considéré comme ayant été coupé sans licence sur les terres publiques;

5. Nul transport des droits de l'acquéreur n'est reconnu dans aucun cas où il y a eu défaut dans l'accomplissement d'aucune des conditions de vente ;

6. Les lettres patentes n'émanent dans aucun cas, avant l'expiration des deux années d'occupation, ni avant l'accomplissement de toutes les conditions même quand le prix de la terre est payé en entier;

7. L'acquéreur s'oblige à payer pour toutes améliorations utiles qui peuvent se trouver sur la terre vendue, appartenant à d'autres qu'à lui;

8. La vente est faite sujette aux licences de coupe de bois actuellement en force.

LA PECHE ET L'AGRICULTURE

"La Gaspésie, dit le commandant Lavoie, offre partout les plus grands avantages possibles pour la pêche. Le sol, qui est l'égal des meilleures terres qu'on puisse trouver dans notre pays possède des avantages qui ne se rencontrent nulle part ailleurs, et le colon peut trouver dans la terre comme dans la mer une abondante quantité de nourriture et **devenir riche en peu d'années** s'il sait diviser convenablement son travail et ses opérations".

En effet, si le colon de la Gaspésie procède avec méthode et partage convenablement son temps entre l'agriculture et la pêche, de manière à ne se livrer à celle-ci que dans les

moments où l'agriculture, les travaux de la ferme ne requièrent pas son temps et ses labeurs, il peut faire beaucoup d'argent en très peu de temps. Une grande partie des pêcheurs négligeant la culture de leurs terres ne peuvent pas en tirer ce dont ils ont besoin pour vivre et dépensent ainsi tout le produit de leur pêche; mais s'ils soignaient leur culture, elle les ferait vivre dans l'aisance et ce qu'ils gagneraient à la pêche dans les mortes saisons serait du surplus qu'ils pourraient chaque année mettre de côté et accumuler ainsi une jolie petite fortune. Un cultivateur laborieux et intelligent peut dans le cours de l'été et de l'automne faire chaque année de $250, à $300 par la pêche, sans le moins du monde négliger sa culture.

AVANTAGES POUR LE COLON ET L'IMMIGRANT

"Il est en Europe une classe de gens, dit M. Langelier, qui réussirait particulièrement bien dans la Gaspésie: ce sont les populations qui habitent les côtes de l'Irlande et de la Bretagne. Ces gens-là vivent d'agriculture et de pêche, deux industries qu'ils connaissent parfaitement. Mais ils ne cultivent que des terres plus ou moins stériles, de peu d'étendue et les pêcheries qu'ils exploitent ne sont rien comparées à celles de la Gaspésie. Avec le rude travail qu'ils s'imposent là-bas pour vivre dans l'indigence ou la misère, n'est-il pas évident qu'ici ils vivraient dans l'abondance et s'acquièreraient bien vite un joli patrimoine?"

"Il en coûte toujours de s'éloigner du pays natal: le souvenir des ancêtres, les traditions de famille forment des liens qu'il est douloureux de rompre; mais qu'ils envisagent l'avenir, qu'ils songent au bien-être qu'ils peuvent procurer à leurs enfants en abandonnant leurs côtes stériles pour venir s'établir dans la région si riche en ressources naturelles de la Gaspésie, et ces braves gens auront bien vite fait leur choix et accompli leur sacrifice. Ils seront reçus à bras ouverts comme des frères, par nos bonnes populations de la Gaspésie, dont les moeurs douces et paisibles, l'honnêteté et la généreuse hospitalité sont presque passées en proverbe. Cette population est des plus sympathiques, pour les étrangers comme pour les siens, et un brave homme est toujours accueilli par elle avec la plus franche cordialité."

QUAND IL FAUT ARRIVER DANS LA GASPESIE

L'émigrant doit arriver dans la Gaspésie au commencement du printemps. C'est à cette époque que commence la pêche, et s'il n'a pas d'autres ressources pour vivre, il peut louer une embarcation ainsi que les autres appareils nécessaires, de grandes maisons qui font le commerce du poisson. Ces maisons lui avanceront aussi, à compte et par anticipation sur le produit de sa pêche, ce dont il aura besoin pour vivre, lui et sa famille. Tout en faisant la pêche il pourra, s'il est actif et laborieux, se choisir un lopin de terre puis faire un peu de défrichement qu'il ensemencera le printemps suivant. Cela l'aidera et lui permettra de se bâtir une petite maison, ce qui complètera son établissement. Et la vie est si facile, si peu dispendieuse dans la Gaspésie. Un arpent de terrain ensemencé en légumes et en pommes de terre peut fournir à la consommation d'une famille nombreuse, et le bord de la mer est toujours là, avec son excellent poisson de toutes sortes, pour fournir son large contingent à l'alimentation d'une famille. Des légumes, des pommes de terre, d'excellent poisson en abondance, c'est déjà beaucoup et l'émigrant peut se procurer tout cela avec le moindre travail. Durant l'hiver, il pourra se faire une barge, des filets, etc., et douze ou quinze mois après son arrivée il sera presqu'aussi avancé, aussi bien installé que beaucoup de gens qui sont nés dans le pays ou y vivent depuis longtemps. Dans tous les cas, il est sûr de trouver dans la pêche de quoi faire vivre sa famille dans une modeste aisance, et cela en arrivant.

TEMOIGNAGES IMPORTANTS.

Dans son esquisse sur la Gaspésie, M. Langelier ajoute:

"Le pays abonde en ressources et en richesses de toutes sortes. Le sol est partout fertile, des plus faciles à cultiver et comme le dit si bien le commandant Lavoie, au moins l'égal des meilleures terres du pays. Les forêts ont aussi leurs richesses et n'attendent qu'une occasion favorable pour alimenter une grande exploitation. La pêche est là, abondante, facile, ouverte à tous, avec ses produits qui trouvent tou-

jours un écoulement assuré; c'est un revenu aussi sûr que celui de l'agriculture, un revenu qui depuis plus d'un siècle a fait vivre la plus grande partie de la population et accumuler des millions aux marchands qui font le commerce du poisson.

" Sous tous les rapports, il n'y a pas de pays plus riche que la Gaspésie, principalement la partie qui avoisine la Baie des Chaleurs. Les chemins sont bons, les moyens de transport faciles et peu dispendieux, le climat est sain — il n'y a pas dix médecins dans toute la Gaspésie — doux, des plus favorables aux fins agricoles; les paysages sont superbes, offrent partout à la vue des panoramas ravissants; il y a des églises et des écoles, une administration civile et religieuse qui ne laisse rien à désirer, une population paisible, morale, honnête et sympathique, enfin tout ce qu'il faut pour rendre la vie agréable et facile; est-il possible de désirer davantage? Où sont les contrées qui pourraient offrir plus à l'émigrant européen? Il nous est arrivé souvent de lire des récits de voyage et d'ouvrages faisant connaître la pénible vie que mène une bonne partie des populations qui habitent les côtes de la Bretagne, de l'Ecosse et de l'Irlande.

L'abbé Larrivée, curé de la Grande-Rivière, agronome de mérite dit:

" La terre que nous occupons pousse de tout sans efforts et presque sans travail de la part de ceux qui la cultivent. Tout vient à profusion. Si on avait un système d'assolement, on aurait jamais besoin d'engrais.

" Le blé rend de 25 à 30 au minot; l'avoine, 20 à 25; l'orge, 25 à 30; les patates, 30 à 35; le foin, de trois à quatre tonnes à l'arpent.

" Pour les légumes, c'est la même chose, ils croissent partout et viennent très gros. Il n'y a que le blé-d'inde qui ne peut arriver à maturité. Je ne sais pourquoi. Peut-être nous ne lui donnons pas toute l'attention requise, mais rien n'empêche qu'on en ferait un excellent produit pour le silo, il pourrait aussi être avantageusement employé en fourrage vert. "

M. Georges Couture, cultivateur du même endroit, parlant de la Gaspésie comme pays d'agriculture, fait remarquer:

" Mon père a élevé, sur la terre que j'occupe actuellement qui n'a jamais eu plus de trente arpents en culture, une famille de douze enfants. Il fit un peu de pêche, mais toujours

sans bénéfices, et s'il a vécu, lui et sa nombreuse famille, il le doit à l'agriculture.

" Je ne vois pas de sol plus fertile que le nôtre, ni de climat plus délicieux. La température de cette année (1902) si différente des années dernières, est la même ici que dans toute la province, tout est en retard, mais en temps ordinaire, nous faisons nos semences de bonne heure en mai, et nous récoltons en août et en septembre. Cette année, bien que nous ayons souffert de ce retard, le 10 mai nous étions en pleines semailles.

" Consultez les vieilles gens de la côte, on s'accordera à vous dire que l'on veut se mettre à l'agriculture et établir nos enfants sur des terres, c'est encore la plus payante des industries dans ce pays-ci. "

M. Isidore Smith, de l'Anse du Cap, exaltant les qualités du sol vierge de la Gaspésie affirme ce qui suit:

" Nos terres sont absolument exemptes d'herbes parasites. Des échantillons de la Ferme Expérimentales d'Ottawa nous n'en voulons pas. Mon voisin en a fait venir il y a aujourd'hui deux ans (en 1900) une couple de petits sacs, c'était, je crois du blé et de l'avoine, il les sema, et, les mauvaises plantes s'y sont tellement mises, qu'il en a été découragé. Nos terres n'ont jamais produit que des grains nets."

Ces opinions ne souffrent aucun doute, M. Joncas, surintendans des pêcheries pour la province de Québec, qui a longtemps habité la Gaspésie, m'assure que le sol de la péninsule est le plus beau du Canada. Il pousse en abondance le blé, l'orge, l'avoine, les pois, les patates et toutes les tubercules. Pour la culture du tabac, il n'est pas de terre comparable dans toute la province de Québec.

" Les pâturages, dit-il, inutile d'appuyer là-dessus, sont beaux, verts et abondants durant toute la saison d'été. C'est une surabondance universelle de végétation. Quels champs précieux pour l'industrie laitière et l'élevage du bétail! "

M. B. T. Décary, riche cultivateur de Notre-Dame de Grâce, près Montréal, qui visita la Gaspésie durant lé'té de 1899, s'exprime ainsi:

" Je suis heureux de pouvoir dire que l'avenir de cette partie de la province de Québec est assuré. Nous avons là un immense pays agricole, son sol composé d'argile légère est très fertile et très facile à cultiver. Il peut produire très longtemps sans s'épuiser si on le traite bien et en adoptant un système de rotation soigné. "

M. François Robillard, de Claremont, N. H., et M. Eusèbe Pratte, de Turners Falls, Mass., parle dans les mêmes termes que M. Décarie. Ces messieurs firent un voyage dans la Gaspésie, dans la même année et s'y fixèrent l'année suivante avec plusieurs de leurs compatriotes des Etats-Unis.

AUX CANADIENS EMIGRES AUX ETATS-UNIS

En terminant ce travail, je crois de mon devoir de faire un appel particulier aux Canadiens demeurant aux Etats-Unis. De toutes les parties du Canada où se fait de la colonisation, la Gaspésie est l'endroit qui leur offre le plus d'avantages.

Le littoral de l'Etat du Maine, du Massachussetts, du Rhodes Island et du Connecticut où quantité de mes compatriotes sont employés dans la coupe des bois, les pêcheries, les travaux de chemin de fer, la fabrication de tout ce qui se rattache à l'arrimage et au frêtement des navires, devrait nous fournir l'élément qui convient le mieux au développement des immenses richesses de notre péninsule gaspésienne.

Les Canadiens émigrés trouveront sur les côtes de la Gaspésie un placement avantageux pour leurs économies, un champ sûr pour les industries dont ils ont l'expérience et un avenir assuré pour eux et leurs enfants.

Il y aurait des revenus considérables à tirer de la fabrication de la colle de poisson, des engrais artificiels, chimiques, etc., dont la matière première abonde. Du varech, dont j'ai déjà parlé, on peut extraire l'iode dont la valeur médicale est universellement connue. Que d'articles précieux pour le commerce, l'on pourrait produire si toutes les ressources de ce pays étaient exploitées.

A mes Compatriotes des EtatsU-nis de profiter de la transformation et du progrès que vont apporter sur les côtes de Gaspé la construction du Chemin de Fer Transgaspésien et l'établissement prochain d'une navigation océanique avec un port d'hiver. Qu'ils soient les premiers rendus pour co-opérer aux grandes entreprises qui se feront d'ici à peu de temps et avoir leur part à la fortune qui attend ce pays. Qu'ils ne laissent pas les étrangers s'emparer de ce beau domaine qui leur appartient et qui devrait se peupler avant tout de Canadiens-français.

LA PROVINCE DE QUEBEC

POUR L'IMMIGRANT FRANCAIS ET BELGE

La Province de Québec est située à l'Est du Canada et traversée par le fleuve Saint-Laurent qui se jette dans l'Océan Atlantique. Elle compte 1,500,000 habitants. Sur ce nombre près de 1,300,000 sont d'origine française et parlent français. La Province française de Québec, a un bel avenir devant elle. Ses richesses agricoles, forestières et minières sont immenses.

La capitale est Québec (65,000 hab.) et la ville principale, Montréal (250,000); ces deux villes sont en majorité françaises. Le siège du gouvernement est à Québec.

C'est surtout un pays agricole; sa superficie est presque égale à celle de la France, mais il y en a à peine la quinzième partie occupée. Chaque famille de cultivateurs possède en moyenne une ferme de 100 acres ou 40 hectares.

Agriculture. — Le paysan qui vendrait sa terre en France, en Belgique ou en Suisse pourrait, pour le prix de la vente, en acheter une autre en Canada de plus grande étendue et aussi fertile, il vivrait heureux et avec moins de soucis. Le prix des terres en labour dans la Province de Québec varie entre $15 et $20 l'acre de 40 ares, soit depuis 130 frs. jusqu'à 250 frs. l'hectare, suivant la proximité des villes; celui qui est à moitié défriché, c'est-à-dire dont le arbres sont coupés, mais les souches non arrachées, vaut de $10 à $12 l'acre (50 à 60 frs.). Le coût du défrichement varie donc de 125 à 150 frs. l'hectare; le prix des terres est bien plus élevé dans le voisinage des villes. Les terres neuves ou nouvellement défrichées sont d'une grande fertilité.

Districts de colonisation. — Il y a dans la province de Québec six districts de colonisation: les cantons de l'Est, les cantons du Nord de Montréal, le Témiscamingue, la Gaspésie, la Vallée du lac Saint-Jean et celle de la Matapédia qui renferment plusieurs millions d'hectares de terre non encore défrichés. Les émigrants à l'aise, possédant des capitaux, peuvent acheter dans ces différentes régions des terres en partie à l'état de culture, en consentant à payer un peu plus cher. C'est cette partie de la province que nous recommandons surtout aux cultivateurs français et belges qui ont des capitaux suffisants et désirent y demeurer, les terres y valent de 125 à 200 frs. l'hectare. De tous ces districts, la Gaspésie seule est

située sur les bords de la mer, dans le golfe St-Laurent et on peut en même temps que la culture s'y livrer à la pêche de la morue, du hareng, maquereau, caplan, homards et autres poissons.

Terres du gouvernement.—Il n'y a pas de lots gratuits dans la province de Québec. Les terres non occupées et à vendre par le gouvernement, sont boisées en sapins, cèdres, érables, merisiers, ormes, pins, etc. Pour pouvoir cultiver, il faut abattre, enlever ou brûler les arbres.

Conditions d'octroi. — Les terres du gouvernement dans la province de Québec sont vendues par lots de 100 acres ou 40 hectares à tout acquéreur au dessus de 16 ans et il ne peut en être vendu plus de deux lots formant 200 acres ou 80 hectares à la même personne. Le prix de vente varie de 20 à 60 cents l'acre, soit de 2 frs 50 à 7 frs 50 l'hectare, payables comptant ou un cinquième comptant et le surplus en 4 versements annuels avec intérêt à 6 % par an.
L'acquéreur est tenu de défricher dans l'espace de 4 ans et de mettre en culture au moins 10 acres (4 hectares) par chaque lot et de contruire une maison habitable de 16 pieds sur 20 (5 mètres sur 6½), d'une valeur approximative de 250 frs. Les autres conditions de la vente sont énumérées précédemment.

Grandeur des lots. — Chaque lot de 100 acres dans la province de Québec forme un rectangle de 5,332 pieds 80 x 100 de long sur 858 pieds de large, soit 1,625 mètres 50 de long sur 261 mètres 52 de large. Cela donne une superficie de 105 acres ou 42 hectares, mais les 5 acres supplémentaires sont allouées pour les routes.

Capital. — Le capital nécessaire pour s'établir dans la province de Québec, sur des fermes déjà en culture, est d'environ 5,000 frs.; cependant les familles composées de plusieurs garçons en état de travailler, peuvent réussir avec une moins forte somme.

Conseils aux colons d'Europe. — Les Français et les Belges qui ne veulent pas se livrer au déboisement, je leur conseillerai donc d'acheter des propriétés dont une partie est en labour et le reste en bois, plutôt que des terres toutes boisées. On trouve facilement à acheter des propriétés à moitié défrichées, avec une petite maison, grange, écurie, etc.

Loyers et fermages. — Il y a des terres dans la province de Québec qui se louent soit en nature; dans ce cas le propriétaire fournit la terre avec ses bâtiments, la moitié ou la totalité des semences et partage les récoltes avec le fermier, c'est

la méthode la plus avantageuse pour les deux et celle que nous conseillons volontiers; soit en argent, à raison de 25 à 30 frs. l'hectare. Ces conditions varient nécessairement suivant les localités et les conventions entre les parties intéressées.

Poids et mesures. — La livre en Canada vaut 454 grammes, l'acre 40 ares, l'hectare 2½ acres, le gallon 4 litres ½, le minot 8 gallons ou 36 litres, un mille vaut 1609 mètres ou 1760 verges; la verge vaut 3 pieds, le pied 0m, 30½. L'arpent de Québec a une superficie de 34 ares. Le bois de chauffage est presque pour rien dans les campagnes près des forêts, la peine seulement de le couper, mais il se vend dans les villes depuis 15 jusqu'à 30 francs la corde, suivant la qualité. La corde a 8 pieds de long, 4 de haut et 4 de large, ou 3½ mètres cubes; quelquefois la largeur n'est que de 3 pieds.

Monnaie du Canada. — Les émigrants font mieux, avant de partir d'Europe, de changer leur argent contre des traites ou lettres de crédit, délivrées en France et en Belgique et payables en Canada, ou de prendre des mandats sur la poste délivrés par les bureaux français, belges et suisses, payables à Montréal ou Québec, mais ça coûte un peu plus cher que les traites. L'unité de monnaie en Canada est la piastre ou dollar qui peut être considérée comme pièce de cinq francs, mais dont la valeur réelle est d'environ 5 fr. 25; la piastre est divisée en cent parties appelées cents, centins ou sous. Le signe $ placé devant les chiffres signifie piastre. Un franc vaut ordinairement 19 cents ou sous du Canada; 100 francs doivent donc faire au moins 19 piastres ($19), 500 francs 95 piastres, etc... Les émigrants peuvent aussi apporter des pièces d'or françaises ou anglaises; elles n'ont pas cours en Canada, mais la pièce de 20 francs y a une valeur de $3.75 à $3.80, et les livres sterling, achetées en France à raison de 4 pour 101 francs, valent en Canada de $4.80 à $4.85 chaque. Les Etats-Unis et le Canada ont les mêmes monnaies d'or.

Temps pour émigrer. — Le meilleur moment pour venir en Canada est du mois d'avril au mois d'octobre; cependant ceux qui désirent cultiver de suite leurs terres feront bien de venir vers la fin de mars ou au commencement d'avril, pour avoir le temps de faire leur choix. On ne doit jamais venir en hiver.

Voyage. — Il n'est pas besoin de passeport, des papiers pour constater l'identité suffisent. Le voyage sur mer de France ou Belgique prend de 10 à 12 jours. Ceux qui viennent en Canada par Liverpool, Angleterre, débarquent en été à Québec, et en hiver à Halifax; ceux qui passent par New-York, arrivent en Canada par Montréal.

Bagages. — N'apporter avec soi que ses habits, le linge de la famille, des lits de plume ou des matelas de laine et des couvertures. Ne pas s'embarrasser de meubles ou d'outils pesants que l'on peut acheter en Canada à très bon marché. L'excédent de bagages coûte cher.

Les prix de passage de France et de Belgique pour venir en Canada varient, suivant les ports d'embarquement et le tarif des Compagnies, par personne, de 125 à 175 francs jusqu'à Montréal ou Québec.

En arrivant en Canada, à Québec, les émigrants trouveront au bureau officiel du gouvernement, sur les quais mêmes du débarquement, des renseignements très détaillés sur les lots gratuits, la valeur des terres, les meilleurs endroits pour s'établir, ainsi que des recommandations pour les personnes à qui s'adresser. De là, on peut prendre le chemin de fer, ou le bateau pour se rendre dans la Gaspésie.

A Montréal, tout près de la gare d'arrivée, il y a aussi un bureau officiel du gouvernement pour l'immigration, où on peut obtenir toutes informations, brochures et cartes sur le Canada.

Carte du Comté de Bonaventure

LEGENDE : Chemin de fer existant : .....
" " projeté : ....
Echelle, 6 milles au pouce.

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
LOWE-MARTIN CO. LIMITED